

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

UN ENJEU POUR TOUS

7 avril : Journée mondiale de la santé

Chaque année, l'OMS consacre cette journée à un thème prioritaire pour rappeler que la santé est un droit fondamental et un facteur essentiel de bien-être, d'équilibre personnel... mais aussi de performance au travail.

POURQUOI EN PARLER DANS L'ENTREPRISE ?

- La santé influence directement la qualité de vie au travail (présentéisme, absentéisme, engagement).
- Les salariés peuvent rencontrer des difficultés liées à la santé : parcours de soins complexes, accès aux droits, articulation vie professionnelle / personnelle, maladie chronique, situation de handicap, etc.
- Sensibiliser à ces enjeux permet d'ouvrir le dialogue et de montrer que l'entreprise prend soin de ses collaborateurs.

LE RÔLE DE L'ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social accompagne les salariés confrontés à des problématiques de santé, en lien avec leur vie professionnelle et personnelle :

- **Accès aux soins et aux droits** : aide dans les démarches (sécurité sociale, mutuelle, MDPH, arrêts de travail, reconnaissance invalidité...).
- **Soutien dans les situations complexes** : accompagnement lors d'un arrêt de longue durée, retour au travail, aménagement de poste.
- **Prévention des risques sociaux** : repérage des situations de fragilité (endettement lié aux frais de santé, isolement, impact psychologique).
- **Lien avec l'entreprise et les acteurs internes** : articulation avec la médecine du travail, le management et les RH dans le respect du secret professionnel.



« La santé des salariés ne s'arrête pas aux murs de l'entreprise. L'assistante de service social est un appui précieux pour prévenir les ruptures professionnelles et soutenir vos collaborateurs dans les moments difficiles. »